



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 88464

Texte de la question

M. Bernard Debré attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la nécessité d'élever le thème des accidents de la vie courante au rang de grande cause nationale. Avec 11 millions d'accidents, près de 20 000 décès et 4,5 millions de blessés chaque année, les accidents de la vie quotidienne représentent un fléau meurtrier, souvent le fait de drames évitables. Face à ce constat, déclarer la prévention des accidents de la vie courante grande cause nationale permettrait une prise de conscience et la détermination d'une politique volontariste. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le calendrier au terme duquel le thème de la grande cause nationale 2011 sera connu.

Texte de la réponse

Les accidents de la vie courante (AcVC) constituent une préoccupation majeure du Gouvernement. Avec un peu plus de 18 000 décès (source : Bulletin épidémiologique, hebdomadaire mars 2010) et 4,5 millions de blessés chaque année, les AcVC constituent en effet un véritable fléau. Les pouvoirs publics sont très actifs dans ce domaine et, en particulier, les nombreuses campagnes de prévention et de sensibilisation qui sont effectuées depuis plusieurs années ont contribué à la diminution du nombre de ces décès. Il s'agit maintenant de retenir une approche plus visible et de faire de cette lutte contre les AcVC une préoccupation publique de premier plan. C'est dans cette optique que le collectif interassociatif de lutte contre les accidents de la vie courante (CLAC), réunissant 45 associations dans le domaine de la consommation, de la sécurité civile, de la santé, de la famille et de l'intervention à domicile, avait été créé afin que la lutte contre les AcVC obtienne le label « grande cause nationale » en 2011. Le label grande cause nationale 2011 a été attribué au thème « Pas de solitude dans une France fraternelle », porté par la Société de Saint-Vincent-de-Paul et 24 associations partenaires. Celles-ci pourront ainsi sensibiliser le grand public aux désastres de la solitude dans notre société.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Debré](#)

Circonscription : Paris (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88464

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9923

Réponse publiée le : 21 décembre 2010, page 13716